

Un registre pour les personnes à risque

Publié le 27.05.2020

Tenu par le centre communal d'action sociale (CCAS), le registre des personnes à risque est actionné en période de crise sanitaire.

"Chaque semaine, une agente du service personnes âgées me téléphone. Ça me fait du bien de parler. Même si vous savez, je ne suis pas de nature à me plaindre" raconte Huguette Blais, 94 ans, qui vit seule depuis le décès de son mari, il y a un an et demie.

Bénéficiant déjà de la téléalarme et du portage de repas à domicile, Huguette Blais a été inscrite sur le registre des personnes à risques à la demande d'un membre de sa famille. **"Notre appel téléphonique est souvent le seul contact de la journée" confie Violaine Martin, chargée d'accompagnement social au CLIC "Cela permet de maintenir un lien, de vérifier que tout va bien."**

Une démarche volontaire

Les maires ont l'obligation de créer ce registre pour inscrire les personnes vulnérables vivant sur le territoire de leur commune. **Aujourd'hui, 47 personnes figurent sur le registre herblinois tenu par le CCAS.** Pour constituer cette base, le service personnes âgées s'est d'abord servi du registre canicule.

Aux côtés du service des personnes âgées, les bailleurs sociaux et l'entourage des personnes sont sollicités pour faire connaître ce nouveau dispositif. Les personnes réalisent ensuite leur inscription de façon volontaire. **Sont alors pris en compte leur identité, leur âge et leur domicile.** Il concerne les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile, les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et les personnes adultes handicapées ou bénéficiant d'une pension d'invalidité.

Prendre des nouvelles

Une fois par semaine, **les services sociaux appellent les personnes inscrites pour prendre des nouvelles de leur santé et leur apporter conseils et assistance si nécessaire.** Un lien d'autant plus bienvenu en ces temps difficiles...

Pour s'inscrire

Téléphone : au **02 28 25 27 95**, chaque lundi et mercredi après-midi, de 14h à 16h / au **02 28 25 27 86**, tous les matins, de 9h à 12h.

Mail : action.sociale@saint-herblain.fr (<mailto:action.sociale@saint-herblain.fr>) / clicseniors@saint-herblain.fr (<mailto:clicseniors@saint-herblain.fr>)

Dans l'actualité

[Handicap : ensemble on va plus loin \(/Actualites/Solidarites/Handicap-ensemble-on-va-plus-loin\)](#)

[Mois bleu : les animations 2020 \(/Actualites/Solidarites/Mois-bleu-les-animations-2020\)](#)

[Associations : fonds de soutien en action \(](#)

[/Actualites/Vie-associative/Associations-fonds-de-soutien-en-action\)](#)

[Prolongation de la distribution des masques offerts par la Ville \(](#)
[/Actualites/Solidarites/Prolongation-de-la-distribution-des-masques-offerts-par-la-Ville\)](#)